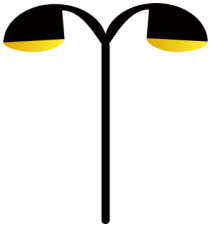


Post mortem sur la consultation publique portant sur le contrôle de l'éclairage extérieur



Le Conseil tient à remercier tous ceux qui ont fourni des commentaires sur le projet de règlement portant sur l'éclairage extérieur, à la fois lors de la récente consultation publique et par courriel. Le Conseil comprend les préoccupations des résidents et des propriétaires d'entreprises qui, bien qu'ils apprécient les objectifs du projet de règlement, demandent que l'ébauche soit repensée. Compte tenu du nombre d'opinions reçues, le Conseil aimerait prendre le temps d'arriver à un consensus. Pour cela, le Conseil a chargé le personnel des actions suivantes :

- informer et éduquer la communauté en ce qui concerne les bonnes pratiques d'éclairage (site Web, séances d'information, etc.);
- identifier les politiques et les meilleures pratiques des autres municipalités;
- inclure des normes d'éclairage dans tous les futurs permis de construction;
- poursuivre la recherche actuelle sur les lampadaires municipaux;
- travailler avec le MTQ pour remplacer les lampadaires provinciaux;
- incorporer les recommandations dans le plan directeur révisé.

Merci pour vos commentaires. Votre contribution aidera le Conseil à mieux servir notre communauté.

Un pique-nique enlevant dans la vallée Meech malgré la grisaille.

Grâce aux conseils de cerf-volistes chevronnés, près d'une centaine de personnes ont pu découvrir les plaisirs de faire voler leur cerf-volant, tout en profitant d'un concert de musique folklorique offert par le groupe Jam Trad de l'Outaouais.



Les participants ont également profité de la présence de la Société historique de la Vallée de la Gatineau et d'interprètes du parc de la Gatineau pour se renseigner sur l'histoire de la vallée ainsi que sur sa flore et sa faune.

Merci à tous les participants ainsi qu'aux visiteurs qui ont fait fi de la grisaille pour s'adonner à de belles activités, à Big Rock Farm pour l'excellente nourriture qu'elle a proposée, ainsi qu'à la conductrice de l'autobus de Transcollines qui offrait, avec grand plaisir, la navette vers le site des activités, rendant l'expérience des plus agréables.

La saison de chauffage est à nos portes, il est temps de vérifier vos systèmes !

Nettoyer les plinthes électriques;
Ramoner les cheminées;
Entreposer de bois;
Vérifier les appareils de chauffage;
 Faire l'entretien des équipements à bois, à gaz, électrique, à l'huile ou au propane;
Vérifier des avertisseurs de fumée et l'installation des détecteurs de monoxyde de carbone en présence d'appareils qui produisent une flamme, d'un poêle à bois, d'un foyer à bois ou au gaz, d'une fournaise à l'huile ou au gaz et d'un garage rattaché au bâtiment principal.
Info : chelsea.ca | **Section**: sécurité



Un Noël magique à Chelsea

Les 3 et 4 décembre 2016, venez vivre une expérience de partage et de magie!
 Impliquez-vous dans la magie en tant que bénévole ou commanditaire; composez le 819-827-6202.
Info | chelsea.ca

Nouvelle limite de vitesse bientôt en vigueur à Farm Point



Une nouvelle signalisation prescrivant aux automobilistes de rouler à une plus basse vitesse sera installée sur certains tronçons de la route 105. Les voici :

- 50 km/h entre les adresses civiques 623 à 791 ET entre le pont du ruisseau Meech et le chemin Clément.
- 70 km/h entre le chemin du Vignoble et le pont du ruisseau Meech ET du chemin Clément à limite nord de Chelsea.

L'installation se fera après l'entrée en vigueur du règlement soit le 3 novembre prochain.

Danse d'Halloween organisée par Comité Loisirs Chelsea Nord (18 ans +)

Samedi 29 octobre | 20h à 1h
 Centre Communautaire Farm Point
 331 ch de la Rivière

Prix de présence d'une valeur de 1000\$,
 bar et Groupe de musique sur place - Greg Stone & G4s
Billets | Sur place : 20\$
 | Prévente: 15\$
 (en vente au IGA Farm Point, Route 105)



Célébrez l'Halloween avec les pompiers!

Halloween! Le Service de sécurité incendie et les membres de l'Association des pompiers de Chelsea se préparent pour la fête de l'Halloween. À compter de 17h30, les pompiers distribueront des friandises aux casernes :

caserne 1 - 7 chemin Hôtel-de-Ville
caserne 2 - 39 chemin de la Rivière
caserne 3 - 161 chemin de la Montagne
Note : Il n'y aura pas de maison hantée cette année.



Souper bénéfique pour la Maison Libère-Elles

13 novembre | 17 h à 22 h
 Au Chelsea Pub | 238 chemin Old Chelsea

La 2^e édition du souper-bénéfice vise à amasser des fonds pour la *Maison Libère-Elles*, maison pour les femmes victimes de violence ou vivant des difficultés temporaires et leurs enfants.



Info travaux

Pour toutes les informations et mises à jour sur les travaux routiers terminés et en cours.

Info : chelsea.ca | **section** Info travaux



Erratum | Une erreur s'est glissée dans les informations pour le cours de **Tai-Chi et Chi-Kung** (page 11 | version française seulement). On aurait dû lire "**Mardi et jeudi | 8h30 à 10h**" et non "**jeudi et mercredi**"



Recherchés : Participants pour un projet de recherche sur le radon dans l'eau de puits et dans l'air à Chelsea

Le Service d'urbanisme et de développement durable de la Municipalité travaille conjointement avec Santé Canada pour mettre sur pied un projet de recherche sur le radon dans l'eau de puits et dans l'air intérieur. Le radon est un gaz incolore et inodore qui peut augmenter le risque de cancer du poumon; voir l'autre encadré pour plus d'information sur le radon.

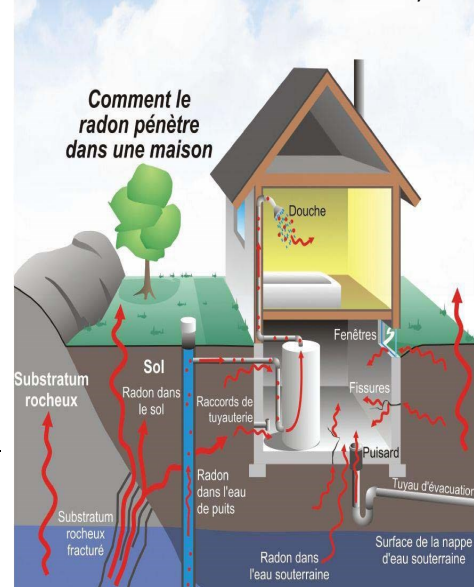
Le projet visera notamment à mieux comprendre la dynamique du radon dans l'eau de puits et sa contribution au niveau de radon dans l'air intérieur. Les participants retenus pour l'étude recevront un détecteur pour mesurer le radon dans l'air (pendant l'hiver) et un ensemble comprenant deux flacons pour tester la présence de radon dans l'eau de puits (les prélèvements sont faits au début et à la fin de l'hiver).

Intéressé? Contactez-nous à radon@chelsea.ca et laissez-nous vos coordonnées.

Recommandation* pour la mesure du radon dans l'air et dans l'eau de puits à Chelsea

Si votre maison utilise l'eau d'un puits, comme la majorité des résidences de Chelsea, il est recommandé de tester le radon dans l'air à chacun des étages habités de votre maison.

Pourquoi? Le radon est un gaz qui se dissout dans l'eau. Ainsi, si votre eau de puits est riche en radon à cause de son contact avec une roche riche en radon, l'eau utilisée pour les usages domestiques (ex. laveuse, lave-vaisselle, douche) augmente le radon dans l'air. En effet, les bulles microscopiques de radon contenues dans l'eau souterraine sont libérées lorsque l'eau est agitée et/ou chauffée, s'infiltrant ainsi dans l'air.



Source: <http://sante.gouv.qc.ca/conseils-et-prevention/radon-domiciliaire/>

Étape 1 | Testez le radon dans l'air à tous les étages de la maison où une personne passe en moyenne au moins 4 heures par jour. Utilisez des appareils de mesure à long terme (min 3 mois) pendant la saison de chauffage (novembre à avril), tel que recommandé par Santé Canada.

Étape 2 | Si vous obtenez un résultat dans l'air au-dessus de la ligne directrice de Santé Canada (200 Bq/m³), songez sérieusement à tester votre eau de puits. Cela permet de déterminer si votre puits fait augmenter la concentration de radon dans l'air de votre maison; dans un tel cas, des mesures d'atténuation de votre puits seraient appropriées.

Les tests sont en vente à l'hôtel de ville de Chelsea. Info : 819-827-1124 | radon@chelsea.ca

Le test de radon dans l'air : 22 \$

Le test de radon dans l'eau : 65 \$



* Recommandation de mesure développée conjointement par le Service d'urbanisme et de développement durable de la Municipalité de Chelsea, Santé Canada et la Direction de santé publique du CISSS de l'Outaouais, nov. 2015.

Ce mois-ci à la bibliothèque de Chelsea

Info | chelsea.ca

Club de lecture francophone

Bienvenue aux nouveaux membres!
Mercredi | 19 h

Le facteur émotif, de Denis Thériault et Claude Gueux, de Victor Hugo
19 octobre

Mots et marées, tome 2 : les maux de Marie-Josèphe Angélique de Carlos Taveira
16 novembre

Rencontre du Club LEGO®
22 octobre, 19 novembre, 17 décembre
Samedi | 10 h 30 à 12 h

Jeunes bénévoles (12 à 17 ans)®
22 Octobre au 10 décembre
Samedi | 10 h à 12 h

L'Heure du conte (2 à 4 ans)
28 octobre au 9 décembre
Tous les deux vendredis | 9 h 30 à 10 h 30

L'Heure du conte pour bébé (0 à 24 mois)
21 octobre au 2 décembre
Tous les deux vendredis | 9 h 30 à 10 h

Lire à un chien de thérapie (R.E.A.D.)®
29 octobre et 26 novembre
Samedi | 10 h 30 à 11 h 30



Certains résidents ont remarqué des chiens errants et ont craint pour leur sécurité. Rappelez-vous qu'on interdit de laisser un chien en liberté hors les limites du bâtiment, du logement ou du terrain de son gardien. Hors de ces limites, le gardien du chien doit le maintenir en laisse ou autrement en assumer le contrôle immédiat et le surveiller en tout temps. Un chien non tenu en laisse est présumé ne pas être sous le contrôle de son gardien.



Avec l'ouverture du réseau d'aqueduc et de traitement des eaux usées, certaines résidences se retrouvent maintenant à proximité d'une borne fontaine. Informez-vous auprès de votre compagnie d'assurance pour vérifier si vous êtes éligible à une baisse de votre prime d'assurance résidentielle.



Pour nous joindre
| chelsea.ca
Bureaux municipaux
100, chemin Old Chelsea
Téléphone : 819 827-1124

Conseil municipal
MRC des Collines
216, chemin Old Chelsea